

Stations de démonstration.—C'est un autre anneau de la chaîne qui relie les fermes expérimentales aux cultivateurs; ces stations sont maintenant au nombre de 199. Chacune d'elles se trouve sur la propriété d'un fermier, qui la cultive conformément aux instructions qu'il reçoit, de manière à mettre sous les yeux des cultivateurs du voisinage les meilleurs assolements, les meilleures variétés de récoltes et les méthodes de culture les plus perfectionnées et résultant de nombreuses années d'expériences accomplies dans les fermes expérimentales.

Aviculture.—Durant les dernières années, le cadre des opérations de cette division a été considérablement élargi. A l'heure actuelle, les principales enquêtes portent sur les points suivants: incubation naturelle et artificielle, conservation et perfection des races, méthodes d'élevage, oviculture, engraissement des volailles pour la table et leur alimentation en vue de la ponte, leur logement, etc. Elle s'efforce également d'amener des groupes de fermiers dans des localités variées, à tenir une comptabilité exacte du coût et du rapport de leur basse-cour; cette entreprise a déjà donné des résultats qui se manifestent par une plus grande attention donnée aux basses-cours. Des concours de ponte sont organisés sous sa direction. En collaboration avec la division de l'hygiène animale, cette division poursuit des investigations sur les maladies des volailles.

Tabac.—La division du tabac s'intéresse au choix des graines, à l'acclimatation des variétés, dirige ou conseille la culture, l'emmagasinage et la préparation du tabac. Elle se livre à une analyse complète des sols dans les régions propices à cette culture au Canada. Durant la période de croissance, ses inspecteurs examinent les plantations, donnent des conseils et présentent des suggestions propres à combattre les maladies et les insectes qui s'attaquent au tabac. De nombreuses expériences sont pratiquées coopérativement par les cultivateurs.

En dehors de l'œuvre de vulgarisation, accomplie par la division de vulgarisation et de publicité et celle des stations de démonstration, les travaux des fermes expérimentales sont portés à la connaissance des intéressés par les moyens de propagande suivants: (1) par correspondance, (2) par des publications diverses, (3) une petite revue agricole, "Conseils pour la saison", maintenant dans sa 14^e année, publiée trois fois par an, sur 16 pages, envoyée à environ 470,000 personnes, (4) articles de journaux. Les fonctionnaires composant le personnel des fermes consacrent, chaque année, une partie appréciable de leur temps à des conférences et démonstrations; ils composent le jury des expositions rurales et prêtent leur concours aux cours abrégés d'agriculture. L'organisation d'excursions aux fermes et stations est un autre moyen d'éveiller l'intérêt et de stimuler l'émulation des cultivateurs.

(B) Collèges agricoles provinciaux et stations expérimentales.

Nouvelle-Écosse.

Collège d'Agriculture de Truro.—Le Collège d'Agriculture est situé à Truro. Il consiste en sept bâtiments servant à l'instruction et aux travaux d'investigation, une ferme de 390 acres avec cheptel et bâtiments, une basse-cour d'environ 5 acres et un potager d'environ 30 acres.

Le collège est d'abord une institution enseignante, avec trois cours principaux: (1) un cours académique de deux termes, du 1^{er} novembre au 30 avril; (2) un cours d'agriculture de deux termes, du 1^{er} janvier au 30 avril; (3) un cours d'économie domestique durant trois semaines donné en janvier et répété en mars. Le cours académique est à peu près identique aux deux premières années du cours académique des collèges de Guelph et de Macdonald. Les étudiants qui ont fait leurs deux années à Truro sont admis sans examen en troisième année au cours académique de ces